



Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-34

Version PDF

Ottawa, le 1 février 2016

Changement du nom de Azteca 13 International pour AZ Mundo sur la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution*

1. Dans *Ajout de trois services en langue espagnole aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-8, 20 janvier 2006, le Conseil a ajouté Azteca 13 International à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution* (la liste). Azteca 13 International est un service de programmation d'intérêt général de langue espagnole diffusant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, d'origine mexicaine, offrant une programmation variée dont des dramatiques, des films, des sports, de la musique, des variétés, des nouvelles et des émissions religieuses. Le service n'offre pas d'émissions sous-titrées en anglais ou en français ou diffusées sur un second canal d'émissions sonores.
2. Dans une lettre datée du 27 mai 2015, le fournisseur du service, AZ TV de Paga, a informé le Conseil, par l'entremise de son représentant canadien, 929 Marketing, que son service Azteca 13 International changerait de nom pour AZ Mundo en date du 15 septembre 2015. Le représentant canadien a confirmé que la nature du service demeurerait inchangée. Par conséquent, le Conseil modifie la liste afin de refléter ce changement de nom. La [liste](#) révisée peut être consultée sur le site web du Conseil, www.crtc.gc.ca, en cliquant sur le lien « Télévision et radio », puis en sélectionnant « Programmation » et « Accès à une programmation télédiffusée non canadienne », et peut être obtenue en version papier sur demande.

Secrétaire générale